

Communiqué de bresse 14/12/2017

ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITE

Les Grands Sites de France repensent les mobilités touristiques

Territoires connus de tous pour la beauté de leurs paysages et très attractifs, les Grands Sites de France sont aussi des laboratoires d'innovation pour favoriser un tourisme sans voiture. Ils viennent d'ailleurs d'être lauréats des Palmes du tourisme durable 2017 pour le projet "Escapade nature sans voiture dans les Grands Sites de France".

Alors que les Assises nationales de la Mobilité se clôturent en appelant à une "nouvelle politique des mobilités", les Grands Sites de France poursuivent leur engagement dans la mise en place d'un tourisme écomobile et durable. Cela afin de préserver ce qui fait l'esprit des lieux, diffuser la fréquentation et améliorer la qualité de la découverte avec des modes de déplacements doux.

C'est le cas notamment avec le développement des "Escapades nature sans voiture" dans les Grands Sites de France, lauréat des Palmes du Tourisme durable 2017. L'objectif est de valoriser une autre manière de découvrir ces sites naturels en utilisant exclusivement vélo, train, marche à pied, bateau..., et ce depuis chez soi et une fois sur place. A ce jour, 11 Grands Sites (Dune du Pilat, Puy de Dôme...) sont concernés par ce projet à retrouver sur www.escapadenature-sansvoiture.fr.

Les Grands Sites de France s'efforcent également à limiter l'impact sur l'environnement et les nuisances liées à la voiture dans ces sites protégés. Ils souhaitent rendre les lieux à la nature avec des aménagements en cohérence avec l'esprit du site : recul des parkings, mise en place de navettes, aménagement de pistes cyclables et sentiers pédestres, location de vélos électriques...

A travers cette approche globale de la mobilité et du tourisme, les Grands Sites de France offrent une source d'expérience nouvelle et séduisante pour le visiteur et contribuent à la transition énergétique et touristique.

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le Ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930. www.grandsitedefrance.com

Avec le soutien de









Contacts Presse

Langage & Projets Conseils: Camille Pellissier - 01 53 26 42 10 - camille@lp-conseils.com